

PV DE LA REUNION DU BUREAU MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

Présents : Mr ZELANI, Mme DESQUIRETZ, Mme DURIN, Mme HUBERLANT, Mr LEQUEUX, Mr MICHEL, Mr MARTEVILLE

1. Bilan 2023 :

Monsieur ZELANI présente les résultats de l'exercice 2023.

Résultats 2023 :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de 1 989 549. 43 € et les recettes à la somme de 2 208 586. 77 €. Ce qui donne un excédent de fonctionnement de 219 037. 34 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 796 778. 34 € et les recettes à la somme de 654 879. 63 €. Ce qui donne un déficit d'investissement de 141 898. 71 €.

En prenant en compte les résultats de l'année 2022, on obtient les résultats de clôture bruts de l'année 2023 suivants :

- En fonctionnement un excédent de 572 433. 92 €
- En Investissement un déficit de 249 528. 11 €

Pour l'année 2024, on reporte en crédits d'investissement les sommes suivantes :

- Dépenses 2023 reportées sur l'année 2024 : 1 645 000. 00 €
- Recettes 2023 reportées sur l'année 2024 : 1 831 000. 00 €

Le besoin de financement est calculé comme suit :

Déficit d'investissement :	249 528. 11 €
Plus les restes à réaliser en dépenses :	1 645 000. 00 €
Moins les Restes à réaliser en recettes :	1 831 000. 00 €
	63 528. 11 €

Le résultat de clôture 2023 est calculé comme suit :

- Excédent de fonctionnement :	572 433. 92 €
- Moins le besoin de financement :	63 528. 11 €
	508 905. 81 €

Le reste de l'excédent est mis en report à nouveau en recette de fonctionnement pour l'année 2024 soit la somme de 508 905. 91 €.

2. Budget primitif 2024 :

- **Fonctionnement :**

Les prévisions de dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 2 740 823. 81 €.

Subventions 2024 :

Les subventions sont reconduites au même niveau qu'en 2023.

- **Investissement :**

Les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 3 123 383. 11 €.

La grande partie des dépenses d'investissement cette année concerne les travaux aux écoles.

3. Vote des taux communaux :

Le bureau municipal propose de maintenir les taux 2024 au même niveau qu'en 2023.

4. Primes du personnel communal

Il est proposé de voter les primes annuelles au personnel communal au prorata du temps de travail par rapport à la somme de 1802 € pour un temps complet par an.

La prime est payée en deux fois, fin juin et fin novembre.

5. Crédit de poste

Le bureau municipal propose de créer un poste d'adjoint technique au 01.05.20224 et un poste d'agent d'animation principal de 1ère classe au 01.06.2024.

6. Programmation travaux de voiries 2024/2026

Monsieur le Maire présente le projet de travaux de la réfection de la voirie à la cité de l'attoque. Les travaux sont estimés à la somme de 546 000 € TTC. Ces travaux sont programmés par la CAMVS dans le cadre de la programmation voirie 2024/2026 avec le versement de la Commune à la CAMVS d'un fonds de concours de 50 % des travaux.

Le bureau municipal émet un avis favorable à ce projet.

7. Renouvellement de la convention « cantine à 1 € »

Monsieur le Maire explique que la convention « cantine à 1 € » se termine le 31.08.2024. La Commune a perçu la somme de 45 183 € jusqu'au 31.12.2023.

Il propose de renouveler cette convention pour trois années supplémentaires.

Le bureau municipal émet un avis favorable à cette proposition.

8. Incorporation de la voirie de la résidence Barbusse dans le domaine public communal

Monsieur le Maire explique qu'une parcelle appartenant à PROMOCIL et faisant partie de la voirie de la résidence Barbusse peut être achetée par la Commune à l'euro symbolique et être incorporée dans le domaine public communal.

Le bureau municipal émet un avis favorable à cette opération.

9. Questions diverses

Madame HUBERLANT demande de regarder à la question de l'attribution de concessions dans les cimetières concernant des personnes « étrangères » à la Commune.

Monsieur le Maire lui demande d'étudier cette question avec sa commission qui sera ensuite soumise au conseil municipal.

Le Maire,

D. ZELANI

A handwritten signature in black ink, appearing to read "D. Zelani", is placed over the logo. The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "Z" at the beginning.

